

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

VIA RAIL

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Ma question s'adresse au premier ministre.

Hier, le ministre des Transports a déclaré, et je cite la transcription: «Les résultats de notre étude sont clairs. La restructuration de VIA Rail va avoir un effet minime sur l'environnement. Elle n'entraînera pas d'augmentations considérables de la consommation énergétique et des émissions.» C'est ce que le ministre a dit.

Je renvoie le premier ministre au document officiel sur lequel le Cabinet a fondé sa décision, document que le ministre a déposé à la Chambre des communes hier. Il s'agit d'une enquête sur le transport ferroviaire de passagers au Canada. À la page 110, on indique que l'élimination du service-voyageurs ferait augmenter la consommation de carburant de 63 millions de litres en 1990, sans parler de la pollution; 62 p. 100 des passagers de VIA voyageraient alors en automobile, 12 p. 100 en avion. Ces deux modes de transport consomment beaucoup plus de carburant et causent plus de pollution.

Étant donné que, d'après le document officiel, la réduction des services de VIA Rail va avoir un impact négatif en ce qui a trait à la consommation de carburant et à la pollution, je demande au premier ministre de nous dire s'il avait lu ce document officiel quand il a approuvé la décision.

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, je maintiens ce que j'ai dit hier. Le ministère des Transports a fait une étude préliminaire concernant l'impact du nouveau réseau de VIA Rail, et cette étude nous a assurés que l'impact sur l'environnement du nouveau réseau serait négligeable. Et pour cette raison, nous n'avons pas vu la nécessité de mettre en place une enquête profonde sur les implications environnementales du nouveau réseau de VIA Rail.

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, j'ai cité le document officiel que le ministre a déposé hier devant la Chambre pour justifier sa décision. Il ne peut pas contredire les mots de son propre document.

Questions orales

Pendant des mois, le premier ministre et le ministre des Transports ont toujours insisté sur le fait qu'il fallait attendre les documents officiels. Pas de rumeur, pas de potinage!

Maintenant, je veux citer le document en français, à la page 111, parce que le ministre des Transports a dit hier que la suppression d'une moitié de VIA Rail ne va éliminer que 2 761 emplois. Ici, à la page 111, cela se lit comme il suit: «En 1988, VIA a contribué 860 millions de dollars à l'économie canadienne. Les touristes qui ont pris le train ont dépensé 660 millions de dollars de plus. Ces dépenses représentent 57 000 emplois.»

Juste un peu plus loin, monsieur le Président, à la page 114 du document, on peut lire: «L'élimination des trains de voyageurs représente une saignée permanente pour l'économie canadienne.»

Est-ce que le ministre ou le premier ministre peuvent nous dire s'ils ont lu le document officiel?

• (1420)

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le Président, il est très évident que nous avons pris connaissance des documents officiels et je maintiens, encore une fois, que l'établissement du nouveau réseau de VIA Rail représente 2 761 mises à pied. De la façon dont le leader de l'opposition lit le document, on fait part que tout un ensemble d'emplois est relié au domaine du tourisme. . . J'en conviens, mais les gens ou les touristes n'arrêteront pas de voyager demain matin parce que, dans certains cas, certains secteurs du réseau ferroviaire sont abandonnés. Ils vont utiliser d'autres modes de transport, ils vont continuer à investir au Canada, monsieur le Président, encore une fois, dans le cadre d'un réseau national, un réseau qui, pour la première fois depuis longtemps, est un réseau que les Canadiens peuvent se payer.

[Traduction]

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, le ministre a beau parler dans le vague, je cite le document officiel de VIA Rail sur lequel la décision du Cabinet est fondée, document qu'il a déposé hier pour justifier cette décision.

Je vais lire un autre passage. Le premier ministre ou son collègue sait-il que ce document officiel déposé hier dit ceci à la page 103:

«Plus que le reste de la population, les gens de plus de 60 ans et les familles dont le revenu est inférieur à 30 000 \$ ont tendance à prendre le train. En règle générale, les gens à revenu modeste—par exemple, les personnes âgées, les jeunes et les gens des régions économiquement faibles—ont moins accès aux automobiles et ils ont un besoin pressant de transport public économique comme le train.»